



L'Immaculée Conception

Comment peut-on définir l'Immaculée Conception ?

La bulle « **Ineffabilis Deus** », qui proclame le dogme en 1854, distingue trois aspects de cette doctrine de l'Immaculée Conception :

- **La Sainte Vierge a été préservée** dès le moment de sa conception de toute souillure **du péché** et en particulier du péché originel.
- Cette préservation du péché s'est faite **en vertu des mérites du sacrifice de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ par anticipation** puisque le sacrifice lui-même n'avait pas encore été réalisé au calvaire.
- Cette **doctrine** est fondée **sur la Révélation**. Elle est contenue dans la Sainte Écriture et dans la Tradition.

La reconnaissance de l'Immaculée Conception date-t-elle de 1854 ou était-elle envisagée avant par l'Eglise ?

Cette proclamation est un exemple de ce qu'on appelle une évolution homogène du dogme c'est-à-dire l'explicitation par l'Eglise d'une doctrine qui a toujours été crue mais qui n'a pas toujours été explicitement enseignée. Le pape Pie IX promulgue la bulle « Ineffabilis Deus » dans laquelle il affirme ce **dogme** comme **une vérité de foi révélée** en se fondant sur le passage du premier chapitre de l'Évangile de saint Luc, celui de l'Annonciation. Dès le cinquième siècle, **saint Augustin affirme** dans son traité sur la nature et la grâce **que toutes les créatures ont été atteintes par le péché**, par les conséquences du péché originel **exceptée la bienheureuse Vierge Marie**.

Peut-on considérer les apparitions de Lourdes en 1858, où la Sainte Vierge se présente comme l'Immaculée Conception, comme une confirmation de la proclamation du dogme ?

Absolument. Dans cette apparition, **la Sainte Vierge à Lourdes se présente comme l'Immaculée Conception**, ce qui a été un des éléments permettant d'authentifier l'apparition.

Les apparitions de la Sainte Vierge, rue du Bac, à sainte Catherine Labouré, peuvent aussi être considérées comme une anticipation de la reconnaissance de cette doctrine. La **Sainte Vierge** lors de l'apparition de la médaille miraculeuse a demandé à être **invocée sous le vocable** : « **Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous** ».

Pourquoi appelle-t-on aussi la Sainte Vierge « la nouvelle Ève » ?

Parce qu'il existe une **symétrie entre la chute originelle et l'Immaculée Conception** de la bienheureuse Vierge Marie.

Eve qui n'est pas encore atteinte par le péché, et pour cause puisqu'elle ne l'a pas encore commis, se trouve en dialogue avec un ange, avec un mauvais ange : le démon. **Ève cède à la tentation, refuse la grâce de Dieu, refuse l'amour de Dieu et c'est le péché originel** que toute humanité, sauf la Sainte Vierge, va devoir porter ensuite.

A l'inverse, le fondement scripturaire de l'Immaculée Conception c'est la scène de l'Annonciation. Là, la Sainte Vierge, Immaculée Conception, préservée de toute souillure du péché, se trouve en dialogue avec un ange mais cette fois-ci un bon ange, l'ange Gabriel. **La bienheureuse Vierge Marie dit oui à la grâce de Dieu et accepte la mission que Dieu lui confie.** La Sainte Vierge est **la nouvelle Ève** puisqu'elle **vient rattraper ce qui a été perdu** par nos premiers parents et introduire le plan de la Rédemption qui avait été rendu nécessaire par la chute originelle.

L'Église affirme que la Sainte Vierge a été préservée du péché et qu'elle a bénéficié de façon anticipée des mérites de la Croix. Quel est le rapport entre ces deux affirmations ?

Depuis la chute originelle, il n'y a qu'un **seul moyen pour retrouver l'amitié avec Dieu : l'application des mérites du sacrifice de la Croix**. Et personne, aucune créature ne peut faire exception, pas même la bienheureuse Vierge Marie. **Dieu** est Créateur du ciel et de la terre, Il **est hors du temps, il n'y a pas de difficultés pour Lui à appliquer, par anticipation dans le temps, des mérites qui ne seront obtenus qu'un peu plus tard**. C'est le cas aussi lors de l'institution de la Sainte Eucharistie : le sacrifice de la Croix n'est pas encore accompli de manière sanglante et pourtant il est réalisé dans le sacrement de l'Eucharistie qui est institué le soir du jeudi Saint au Cénacle.

La Sainte Vierge est préservée du péché originel et de tout péché, cela signifie-t-il que la Sainte Vierge n'est pas libre ?

C'est l'objection qui nous guette tous parce que nous sommes souvent tentés de nous décourager, de considérer que la sainteté est quelque chose d'inaccessible, de penser par exemple que pour la Sainte Vierge c'était facile de ne pas pécher puisqu'elle n'était pas atteinte par le péché originel. Elle ne pouvait pas dire non au Bon Dieu tandis que nous, nous faisons quotidiennement l'expérience de notre liberté au mauvais sens du mot c'est-à-dire que nous pouvons refuser la grâce. Cela vient d'une mauvaise compréhension de ce qu'est fondamentalement la liberté. **La liberté** n'est pas seulement l'absence de contrainte, ce n'est pas non plus la possibilité de faire ce qu'on veut comme on veut. C'est tout simplement la possibilité de **faire ce pour quoi nous sommes faits**, la possibilité d'**accomplir la perfection de notre nature**. Au catéchisme, on dit souvent aux enfants que la vraie liberté, par exemple, c'est celle de la montgolfière : lorsqu'on la décroche du lien qui la retient à la terre. Lorsque la montgolfière est libre elle ne descend pas, elle monte nécessairement. Et la liberté de la Sainte Vierge est du même ordre. **La Sainte Vierge est même éminemment libre et c'est pour cela qu'elle dit oui à Dieu** c'est pour cela qu'elle renonce même à la possibilité de refuser la grâce mais au contraire qu'elle l'accepte et donc accomplit la mission que Dieu lui a confiée.

Bibliographie - Pour aller plus loin :

- « *Ineffabilis Deus* » - Constitution apostolique de Pie IX, parue dans différentes éditions.
- « *Marie dans la nouvelle création - Essai newmanien sur l'Immaculée Conception* », Artège Editions (2 octobre 2013) – Abbé Christian Lotte
- « *Mystère de Marie* » - Marie-Dominique Philippe, o.p., La Colombe, 1958